

## AVIS DE VACANCE 2024-AV-23

	<p><b>LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU PAS-DE-CALAIS</b></p> <p><b>RECRUTE</b></p> <p><b>UN(E) OFFICIER(ÈRE) DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS DU GRADE DE LIEUTENANT DE 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE À LIEUTENANT HORS-CLASSE</b></p>
<p>A.V. diffusé le : <b>10 AVRIL 2024</b></p>	<p>Fonction : <b>CHEF(FE) DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MARQUISE</b></p>
<p>Date limite de candidature : <b>24 MAI 2024</b></p>	<p>Lieu : <b>SOUS-DIRECTION DES TERRITOIRES GROUPEMENT TERRITORIAL OUEST CIS DE MARQUISE</b></p>
<p>Poste à pourvoir le : <b>1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2024</b></p>	<p>Supérieur hiérarchique direct : <b>CHEF DU GROUPEMENT TERRITORIAL OUEST</b></p>

### Rôle

Le/la chef(fe) du centre d'incendie et de secours (CIS) de MARQUISE met en œuvre la politique territoriale du SDIS62 au sein de son CIS. Il/elle assure l'interface entre son centre, les groupements fonctionnels et le groupement territorial EST, le corps préfectoral, les élus et les autres services partenaires. Il/elle anime et coordonne les équipes et veille au maintien opérationnel des moyens d'intervention du centre.

### Enjeux

- Optimiser la gestion du CIS ;
- Constituer des outils de gestion administrative et opérationnelle ;
- Veiller à assurer la bonne distribution des secours dans le cadre défini par le règlement opérationnel (RO) ;
- Participer au recrutement et à la fidélisation des sapeurs-pompiers volontaires.

### Missions et responsabilités

#### *Missions principales*

- Veiller au maintien de la capacité opérationnelle des personnels et des matériels ;
- Décliner les orientations stratégiques du SDIS au sein de son CIS ;
- Proposer et mettre en œuvre une politique d'optimisation des activités au sein de son CIS ;
- Animer, coordonner et contrôler l'activité de ses collaborateurs ;
- Assurer le management des individus et du collectif ;
- Participer à l'évaluation des risques et à la mise en œuvre des missions de prévention et de prévision sur son secteur ;
- Définir des indicateurs de pilotage et d'évaluation des activités ;
- Assurer la diffusion des informations au sein de son entité ;
- Assurer la visibilité, la représentation et la promotion du CIS.

### ***Missions opérationnelles***

- Tenir l'emploi opérationnel afférent au grade, sous réserve de l'aptitude médicale.

### **Compétences, technicités et aptitudes exigées**

#### ***Savoirs***

- Connaissance de l'organisation, du fonctionnement et des documents règlementaires du SDIS62 (RI, RO...);
- Environnement institutionnel et partenaires locaux ;
- Connaissance de l'environnement opérationnel (secteur opérationnel, spécificités prévision, prévention...);
- Connaissance du circuit budgétaire ;
- Connaissance des techniques et des outils de management ;
- Connaissance du statut de la fonction publique territoriale et le statut particulier des sapeurs-pompier ;
- Techniques rédactionnelles ;
- Logiciels et applicatifs métiers.

#### ***Savoir-faire***

- Mettre en œuvre et optimiser une organisation fonctionnelle au sein de son CIS ;
- Planifier les étapes et la mobilisation des ressources (humaines, techniques, financières) ; évaluer sa conduite et sa mise en œuvre ;
- Organiser la diffusion de l'information de manière pertinente ;
- Concevoir tous documents, tableaux de bord, notes ou projets ;
- Organiser la formation règlementaire du personnel ;
- Evaluer et mobiliser les aptitudes et les compétences des personnels ;
- Anticiper et réguler les conflits ;
- Organiser et animer des réunions ;
- Utiliser des logiciels métiers, de gestion et de reporting.

#### ***Savoir-être***

- Capacité à manager ;
- Capacité d'analyse ;
- Capacité à communiquer ;
- Capacité à travailler en équipe ou en réseau ;
- Capacité à faire des propositions ;
- Capacité à gérer les priorités ;
- Sens du relationnel, du dialogue et de l'écoute ;
- Disponibilité.

### **Conditions d'exercice**

- Véhicule de service défini dans l'annexe n°8 du Règlement Intérieur ;
- Téléphone portable de service défini dans l'annexe n°7 du Règlement Intérieur ;
- Ordinateur portable de service.

### **Régime indemnitaire**

- Régime indemnitaire défini dans l'annexe 15 du Règlement Intérieur ;
- Indemnité de responsabilité correspondant au grade.

Le dossier de candidature, composé d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé

**en un document unique au format PDF**

doit être adressé (*en interne : sous couvert de la voie hiérarchique*)

**PAR MAIL** A [recrutement@sdis62.fr](mailto:recrutement@sdis62.fr) **OU PAR COURRIER** ( le cachet de la poste faisant foi) avant la date limite de candidature indiquée ci-dessus, dernier délai, à :

**M. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais**  
**Pôle Ressources Emplois et Compétences - Groupement Emploi et Gestion des Compétences**  
**Service Effectifs, Recrutement et Mobilité**  
**18, Rue René Cassin –ZA Des Chemins Croisés - BP 20077**  
**62223 SAINT LAURENT BLANGY Cedex**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le :  
Service Effectifs, Recrutement et Mobilité  
**Catherine BACQUEZ** au **03.21.21.82.26**  
**Jérémy COILLOT** au **03.21.21.80.99**  
**Laury MARQUIS** au **03.21.21.80.49**